

Plan de développement européen

Le plan de développement européen du lycée des métiers Vauban est le texte qui encadre les actions d'ouverture européennes et internationales dans le projet d'établissement. Il peut être utilisé dans vos différents dossiers pour justifier vos actions et obtenir des subventions.

1. Analyse des besoins et objectifs de formation

Des éléments de contexte

Le dernier rapport du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) et du Centre international d'études pédagogiques (Ciep), en partenariat avec le Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN – université de Nantes), sur « **Prévention et intervention : comment agir efficacement face au décrochage scolaire ?** » relève plusieurs points :

Le décrochage scolaire a fortement diminué en France mais il reste aujourd'hui de 13%. Le taux de sortants précoces est de 8.8%. Plus de 100 000 jeunes sortent du système éducatif français sans diplôme.

L'attention portée à la prévention et au repérage est primordiale. La qualité de vie dans l'établissement scolaire est un des leviers essentiels de la lutte contre le décrochage scolaire.

L'axe ouverture à l'international dans les métiers de l'hôtellerie-restauration est indissociable de cette formation. Comment imaginer la mobilité d'un jeune aujourd'hui dans ces domaines, sans une formation tournée vers l'Europe et au-delà.

Le lycée s'inscrit dans l'analyse des indicateurs des sortants sans qualification de + de 15 ans mais également dans les données de l'Eurostat qui relève 8.8% de sortants précoces entre 18 et 24 ans.

Néanmoins, la France compte 19,8 % de NEETs (jeunes entre 18 et 24 ans non scolarisés, sans emploi et sans formation) en 2016 contre 15,3 % de la moyenne de l'OCDE (OCDE, 2016).

L'académie de Dijon est dans la moyenne nationale des indicateurs des décrocheurs : Part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés.

Mais on peut constater également des inégalités de territoires sur l'académie.

L'Yonne est un territoire rural et le milieu social des élèves influe directement sur leurs chances de réussite.

Dans l'Yonne, il y a une baisse de 37,1% (acad. 41,2%) du nombre de jeunes recensés par le SIEI et non retrouvés en formation entre octobre 2011 et octobre 2017 (de 1056 à 665 jeunes).

Détail des jeunes non retrouvés par bassin pour octobre 2017 :

- Bassin sud : 440 jeunes ;
- Bassin nord : 225 jeunes.

Le lycée Vauban est devenu le coordonnateur du réseau Foquale de l'Yonne Sud en septembre 2017. Il accueille le pôle MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire) du bassin sud du département.

Au cœur de ce bassin, les caractéristiques du lycée Vauban sont les suivantes :

- En 2017, le pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus est de 34.7%.
- 7.9% des élèves recrutés viennent de ZUS (zone urbaine sensible) pour 7% dans l'académie.
- 30% des élèves sont boursiers.
- 50.7% de PCS défavorisées.

Ces caractéristiques des élèves jouent sur le devenir scolaire et professionnel.

Un deuxième aspect contextuel est celui de l'offre de formation sur le territoire icaunais en Hôtellerie-restauration qui se répartit entre le lycée Vauban et le CIFA (centre interprofessionnel de formation par apprentissage). Nous avons décidé depuis 2017 de conjuguer nos efforts et de créer une formation commune en BTS HR offrant aux étudiants une formation mixte : sous statut scolaire et par apprentissage, entre nos deux établissements.

Ces éléments de contexte compte-tenu de PCS défavorisées, d'un taux de décrochage scolaire départemental élevé et de la nécessité d'assoir la formation sur des stages professionnels, permettent d'éclairer les besoins et de définir nos objectifs.

Quels sont les besoins et objectifs principaux de votre organisme dans le domaine de la mobilité et de la coopération européenne ?

Le contexte de l'établissement présenté ci-dessus ainsi que l'axe ouverture à l'international du projet d'établissement, positionne le lycée dans un territoire rural où la mobilité européenne devient une nécessité. Le lycée souhaite

construire une synergie entre toutes les actions mises en place pour cette ouverture à l'international et à l'implication éco-citoyenne européenne.

Ainsi la place des mobilités de formation envisagées par rapport à toutes les actions mises en place, est complémentaire. Plusieurs volets du projet d'établissement concourent au PDE et à l'intégration de la dimension européenne dans l'éducation :

Le volet interculturel européen avec la découverte des institutions européennes et leur fonctionnement.

La connaissance des pays européens avec des voyages scolaires (Italie, Espagne) et le projet de jumelage avec la Rioja. Le volet culturel avec le projet éco-citoyenneté et accueil des migrants en tandems solidaires.

Le volet culturel avec l'accueil d'une résidence d'artistes chaque année dans une dimension artistique ouverture sur l'Europe.

Le parcours avenir du lycée au sein duquel les mobilités jouent un rôle de certification et impactent sur la poursuite d'étude et sur l'insertion professionnelle.

L'ensemble de la communauté éducative est impliqué dans ce PDE à différents niveaux. Les enseignants de disciplines différentes : lettres, HG, LV, arts, documentation, enseignement technologique et professionnel mais aussi les entreprises et les familles. L'anglais est enseigné également par des professeurs possédant la Discipline non linguistique. Ainsi des professeurs de cuisine-service ayant la DNL anglais co-interviennent avec les professeurs d'anglais. Chacun dans son champ d'expertise apporte les compétences permettant de répondre aux besoins des élèves et du lycée.

Nous avons 3 axes de progrès dans le PDE :

Axe 1 : les actions de mobilités à l'étranger

Axe 2 : la formation des personnels

Axe 3 : le rayonnement de l'identité européenne du lycée

Nos besoins

Besoin n°1 : Des parcours de formation attractifs, adaptés et motivants

Le placement d'élèves en stage est une obligation de la formation hôtelière, aussi bien dans les séries professionnelles que technologiques. Nous affichons un partenariat avec les professionnels de l'hôtellerie-restauration, dans plusieurs pays européens (Irlande, Angleterre, Allemagne, Espagne, Suisse, Luxembourg). Les élèves sélectionnés pour les projets de mobilité internationale bénéficient par ailleurs de l'épreuve certificative de mobilité intégrée au diplôme du baccalauréat et des Europass Mobilité, pour valider la qualité du stage effectué à l'étranger. Le stage est également évalué de façon certificative dans la filière professionnelle. Nous devons communiquer plus en amont sur ces perspectives que les élèves découvrent une fois au lycée. Cela doit être aussi un point d'appui pour qu'ils choisissent le lycée et y reconnaissent une opportunité d'optimiser leur parcours de formation. Notre objectif étant de susciter des projets de carrière ouverts à l'international.

Nous devons également développer la formation par le numérique (plateforme, etwinning, ERASMUS online linguistic support).

Besoin n°2 : Formation et éducation à la citoyenneté Européenne pour tous

Nous avons créé l'an passé un point info Europe qui nécessite une actualisation permanente. Nous devons créer les moyens d'inscrire cette dimension de citoyenneté européenne dans chacun des enseignements. Cela va nécessiter un engagement dans la formation des personnels. Dans les différentes disciplines, il est du ressort des enseignants d'illustrer les pratiques professionnelles différentes suivant les pays européens. Cela nécessite une connaissance à la fois théorique mais également pratique des cultures européennes. L'évolution des dynamiques européennes et des dispositifs implique également une formation continue des personnels d'encadrement et d'enseignement.

Besoin n°3 : Formations qualifiantes adaptées au marché du travail et Ouverture à la mobilité professionnelle

Nous avons créé des partenariats solides en 10 années d'échanges avec le Royaume Uni. Ce travail de confiance et de qualité a permis la mobilité de plus de 200 jeunes en Angleterre, Irlande... Le Brexit a remis en question cette dimension de partenariat inscrit dans la durée qui permettait de mieux travailler sur les compétences professionnelles attendues, sur les attentes réciproques du lycée et des entreprises. Forts de cette expérience, nous relevons le challenge et partons à la recherche d'autres partenaires avec l'objectif d'inscrire ces partenariats dans la durée et la qualité.

Nous installons à la fois des partenariats solides (Angleterre, Luxembourg, Espagne) et développons les recherches de nouveaux lieux de stage et d'autres partenaires (La Rioja, la Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Canada).

Nous souhaitons augmenter en voie technologique comme en voie professionnelle le nombre de mobilités pour permettre à davantage de jeunes d'ouvrir leur ambition au-delà du territoire local.

Besoin n°4 : Formation des personnels à la connaissance européenne, à de nouvelles méthodes pédagogiques

Le lycée étant fortement impliqué dans les projets européens, cela demande aux personnels administratifs des compétences spécifiques, notamment en matière comptable. Les règles financières des projets européens ne sont pas forcément appréhendées. Il appartient au lycée de veiller au développement des compétences pour tous les acteurs de la communauté éducative.

Un autre point important est la formation des enseignants en langues vivantes pour étendre le nombre de professeurs proposant des activités en DNL aux élèves. Nous devons accompagner la mise en place de nouvelles méthodes de travail (co-intervention enseignement pro et LV, enseignement sur site professionnel). Nous y consacrons déjà une place de choix lors de nombreux temps forts pour nos élèves et notre lycée : soirées thématiques européennes au restaurant du lycée, cafés polyglottes et préparation transversales LV/enseignement pro sur concours Mention Complémentaire Barman.

Les objectifs du plan de développement européen

2. Domaine d'activités clés à améliorer et comment y parvenir

Notre projet n°1 est de faire de la mobilité un facteur d'attractivité et de motivation pour **lutter** contre le décrochage scolaire. (Clé 1 Erasmus + : mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation)

Cela passe par un travail sur l'ambition des élèves, sur l'enrichissement de leur culture européenne, sur le développement des compétences sociales, professionnelles et linguistiques permettant l'insertion et la mobilité du citoyen européen.

Domaine d'activité 1 : développer l'accompagnement personnalisé

En direction des élèves, un programme annuel a été construit par le lycée comportant plusieurs volets :

- Sur la connaissance de soi

Ce volet implique un travail sur l'ambition et la poursuite d'études. Chaque classe du lycée bénéficie de deux heures hebdomadaires. Les contenus d'enseignement sont travaillés de manière transversale avec deux ou trois enseignants différents.

- Sur la découverte des mobilités et leur préparation

Enseignement des langues dans la spécialité professionnelle selon une perspective actionnelle fidèle au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Co-animation sur projets pluridisciplinaires.

Ateliers de préparation à la mobilité.

Ateliers de préparation à l'épreuve baccalauréat de Mobilité.

Accompagner sur la prise de contact entre participants (élèves-entreprises partenaires)

- Sur la découverte des métiers et des formations

Deux semaines de l'orientation sont organisées chaque année permettant aux élèves de découvrir les métiers et les formations inhérentes à leur cursus.

La rencontre de professionnels ayant une expérience à l'étranger, soit étranger eux-mêmes est programmée durant la semaine de février.

Une dynamique événementielle est développée dans le lycée à partir des différents projets de l'axe « ouverture européenne et à l'international » : soirées thématiques au restaurant d'application, cafés polyglottes, expositions, point info Europe animés par les ambassadeurs juniors de l'école ambassadrice du parlement européen, "Parlement Européen des jeunes", participation des élèves à des simulations de sessions parlementaires de l'Union Européenne. Un temps fort est la cérémonie officielle des diplômés avec la valorisation des certifications européennes : Europass, mention Europro.

Ces actions sont médiatisées et visibles aussi sur le site du lycée.

L'évaluation prévue de ce domaine est du point de vue quantitatif le nombre de candidats aux mobilités européennes. C'est aussi l'évaluation du maître de stage en Europe.

Le lycée s'est fixé comme objectif 100% des classes avec un (mini) projet européen dans chacun des domaines du PDE. L'accompagnement de nos élèves vers le Cambridge English Certificate niveau B2 du Ceclr est un nouvel enjeu depuis le partenariat Cambridge English Qualifications avec le ministère de l'Education nationale. Au sein du lycée deux professeurs formés à préparer et évaluer sur cette certification de référence.

Domaine d'activité 2 : l'ouverture à l'international et la compréhension de l'Europe

Ce volet répond à plusieurs objectifs généraux du PDE. L'enjeu est l'augmentation de la certification et l'insertion professionnelle européenne. Cela nécessite de développer les **partenariats** avec des pays européens.

Le lycée a mis en œuvre dès 2017, une programmation de la découverte de l'Europe au travers de différents enseignements et partenariats :

En lettres-histoire-géographie, avec le référent culture du lycée, les professeurs de langues vivantes : le canevas part d'une connaissance des pays européens, des institutions et de la culture.

La méthode consiste en une interaction entre les contenus d'enseignement transversaux au lycée et la mise en œuvre pratique sur le terrain. L'idée étant de construire une dynamique apprentissage-action.

Nous retrouvons donc cette approche dans l'enseignement professionnel et dans l'enseignement général :

Connaissance des institutions et accueil de deux classes au parlement européen chaque année depuis deux ans.

Enrichissement du site par la construction de films et reportages réalisés par les élèves avec leurs enseignants.

Engagement citoyen et participation à une simulation du parlement européen.

Le lien entre la culture européenne et la culture professionnelle de nos élèves se décline au restaurant d'application avec des soirées et thématiques européennes.

Les référents mobilité Européenne ont une mission de taille dans l'information et la communication et le déploiement des actions de promotion de la mobilité européenne.

Le lycée, partenaire de la Maison des Jumelages, de la Francophonie et des échanges internationaux s'est engagé et a été sélectionné comme « école ambassadrice du parlement européen » pour l'académie de Dijon-Besançon.

Les professeurs référents, accompagnateurs individuels des boursiers Erasmus, développent un enseignement en lien avec l'Europe et accompagnent les élèves tout au long de leur parcours.

Les élèves sont investis dans la découverte des lieux de stage et doivent finaliser un rapport et une exposition valorisant leur expérience.

La présence d'assistants de langue intervenant auprès des élèves tout au long de l'année constitue également un élément de compréhension concret de ce qu'est l'idée de mobilité et d'appartenance à une communauté d'Europe.

Ces acteurs hispanophones, anglophones et germanophones sont depuis trois ans déjà sources d'inspiration à l'ouverture internationale.

Développement d'un projet de jumelage avec la Rioja

L'évaluation prévue de ce domaine repose à la fois sur le nombre de partenaires (entreprises, associations, artistes) mais également sur la longévité du partenariat. Elle est donc inscrite dans le temps et répond à l'exigence de confiance et de compétences réciproques pour accompagner les apprenants.

C'est aussi l'évaluation des situations d'embauche et d'insertion professionnelle à la suite du stage. XXX

Notre projet n°2, indissociable du n°1 est de **faciliter la coordination** des équipes éducatives autour d'actions de formation sur l'Europe (clé 2 Erasmus + : Coopération en matière d'innovation et échanges de bonnes pratiques et mobilité)

Domaine 3 : la formation des personnels

Le besoin est patent dans l'évolution actuelle des dynamiques européennes.

Au niveau de la direction, la nécessité d'être formée et informée des dispositifs de mobilité et des arcanes administratifs.

Au niveau des enseignants : le fait d'avoir été retenu pour 5 bourses de stage en Europe pour 5 enseignants permet d'ouvrir à la fois la connaissance du panoramique européen et du fonctionnement comparatif des systèmes éducatifs. Cela favorise aussi le déploiement des stages pour les apprenants par la prise de contact avec de nouvelles entreprises. Le jumelage avec la Rioja devrait permettre dès mars 2019 de travailler conjointement sur des progressions pédagogiques en Espagne et au lycée Vauban. Effectivement l'idée est la rencontre d'élèves et de professeurs pour un séjour pédagogique, linguistique et culturel.

Nous souhaitons inscrire cette future coopération dans le temps. Seule la formation des personnels en échange avec leurs homologues européens permettra de s'inscrire dans la durée.

Cela permettra également d'enrichir le contenu des enseignements vécus et partagés sur site par les personnels en mobilité pour plus de réalisme et de pertinence dans les enseignements quotidiens au lycée.

Le lycée s'est fixé 10% de l'effectif enseignant (60 professeurs) en formation à l'étranger jusqu'en 2021. A ce jour, nous avons 8 professeurs inscrits dans la dynamique Made in Bourgogne. Il s'agira d'évaluer les séjours et l'impact sur l'établissement.

Domaine 4 : la communication et la diffusion

Avec 540 élèves plus l'accueil du pôle MLDS du sud du département, la mise en œuvre du projet nécessite communication et coordination. Il est impératif d'assurer la diffusion des différents projets co-construits avec nos partenaires européens, de leurs résultats et de l'ensemble des démarches effectuées. Surtout dans un territoire rural dans lequel le lycée Vauban peut être moteur de cette dynamique européenne. C'est l'exigence que le comité de pilotage a fixée aux projets proposés en 2019 en pré et post bac.

L'évaluation consiste à 100% des actions couvertes médiatiquement ; une actualisation du site très régulière ; l'obligation de la traçabilité de la démarche et des actions qui incombe au comité de pilotage. C'est l'enjeu de la pérennité de la démarche.

Les objectifs spécifiques de ce projet :

Il s'agit de permettre à nos élèves n'ayant pas d'opportunité de mobilité européenne, d'expérimenter la citoyenneté européenne tant dans ses aspects culturels, linguistiques que professionnels.

Il s'agit parallèlement de former les personnels à encadrer cette dynamique tant du point de vue pédagogique qu'administratif.

Il s'agit d'organiser le plan de mobilité des élèves en pré bac pour la période 2017-2019. Ce projet leur fournira le bagage professionnel et linguistique nécessaire à leur mobilité de jeunes travailleurs.

L'ambition est d'ouvrir cette possibilité à une trentaine de jeunes sur une année de leur cursus.

L'année N-1 : en 2018 pour une promotion et en 2019 pour la cohorte suivant, l'objectif est la sensibilisation et le développement d'une ambition de mobilité.

Le plan d'action se déroule sur 6 mois avant que les élèves ne déterminent leur choix.

Présentation et promotion du dispositif Erasmus+ aux Portes Ouvertes et présence sur les salons (Infory..)

Exposition sur l'Europe et la gastronomie fournie par la région Bourgogne Franche Comté

Participation au projet « école ambassadrice du parlement européen »

Rencontre d'anciens élèves Erasmus pour tutorat des futurs apprentis européens.

Chaîne Youtube "Génération Erasmus". Sensibilisation des élèves entrants au concept de mobilité internationale.

Les élèves ciblés sont en début de baccalauréat 2^{ème} année. Ils connaissent les attendus de l'examen et peuvent se concentrer sans appréhension sur la mobilité.

La préparation est un domaine très travaillé mais pour lequel il devient nécessaire d'associer les familles qui craignent pour leur enfant dans le contexte actuel.

Un 2^{ème} point important dû au BREXIT est la recherche de nouveaux partenaires.

La variété de nos partenaires (Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Suisse, Luxembourg) nous permettait jusqu'à présent de fournir aux entreprises hôtelières de Bourgogne une main d'œuvre qualifiée, capable d'accueillir et de satisfaire des clients de toute l'Europe.

L'important est la construction d'un climat de confiance entre l'entreprise et le lycée qui permet à l'un et à l'autre de partager l'accompagnement pédagogique de l'apprenant. En effet, la connaissance du référentiel de compétences, les échanges et les rencontres biannuelles entre les entreprises et le lycée ont favorisé l'accueil et le développement des mobilités. Ce sont aussi de réels contacts humains, voire des amitiés qui se sont créés. La réciprocité demande du temps. Pour que les entreprises accueillant les jeunes en mobilité professionnelle deviennent de vrais formateurs, il faut installer un partenariat durable basée sur les compétences reconnues des deux parties.